

Séance 1 : Un exemple d'aménagement du territoire

Document 1 ↗

Selon le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités, les 10 départements les plus pauvres de France sont : **1er - La Réunion / Taux de pauvreté : 25%** ; **2e - Martinique / Taux de pauvreté : 18,8%** ; **3e - Seine-Saint-Denis (Île-de-France) / Taux de pauvreté : 17,5%** ; **4e - Haute-Corse (Corse) / Taux de pauvreté : 12,6%** ; **5e - Aude (Occitanie) / Taux de pauvreté : 12,3%** ; **6e - Pyrénées-Orientales (Occitanie) / Taux de pauvreté : 12%** ; **7e ex-aequo - Gard (Occitanie) et Vaucluse (PACA) / Taux de pauvreté : 11,5%** ; **9e - Hérault (Occitanie) / Taux de pauvreté : 11,4%** ; **10e - Bouches-du-Rhône (PACA) / Taux de pauvreté : 11,1%**

D'après [Cyprien Tardieu](https://fr.finance.yahoo.com/actualites/) - 27 novembre 2020 - <https://fr.finance.yahoo.com/actualites/> -

Document 2 ↗



Document 3 ↗

Dans un communiqué, Vinci Immobilier annonce le dépôt, en juillet 2020, des permis de construire du projet Universeine, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), inscrit dans le périmètre du village olympique et paralympique.

Cette opération d'aménagement et de requalification d'une ancienne friche industrielle de 6,4 ha, propriété de Vinci Immobilier et de la Caisse des dépôts, se situe en bord de Seine, à proximité immédiate de la Cité du cinéma.

Le promoteur l'a développée en partenariat étroit avec la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solidéo), aménageur de la ZAC du

Village olympique et paralympique, ainsi qu'avec Paris 2024, la Ville de Saint-Denis et Plaine Commune [Établissement public territorial qui regroupe 9 communes de Seine-Saint-Denis].

Les travaux débiteront au premier trimestre 2021 en vue d'une livraison au 1er mars 2024.

<https://www.lemoniteur.fr/article/village-olympique-vinci-immobilier-devoile-le-projet-universeine.2102534>, le 09/09/2020

Document 4 : Du village des athlètes à un nouveau quartier de ville ↗

Avant 2024, les travaux du Village des athlètes vont permettre de réaliser plusieurs projets améliorant les conditions de vie des habitants comme la mise en souterrain des lignes à haute-tension de L'Île-Saint-Denis, la construction d'un mur antibruit le long de l'A86 et la création d'une passerelle pour les piétons, les vélos et les bus traversant le fleuve entre L'Île-Saint-Denis et le quartier Saint-Denis Pleyel.

Une fois l'olympiade terminée, le village des athlètes sera reconverti en trois nouveaux quartiers ouverts et mixtes pour Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, accueillants 6000 habitants et de nouveaux équipements parmi lesquels deux crèches et deux groupes scolaires. Dès

2025, il laissera place à des espaces organisés autour de grandes places (place de la Batellerie à l'Ile-Saint-Denis, place des athlètes à Saint-Denis...), à plusieurs espaces verts et de grands cœurs d'îlots végétalisés pour permettre aux habitants de se rencontrer. Les logements des sportifs ont également été pensés de façon à être "réversibles" et durablement convertis de façon à correspondre aux besoins des futurs habitants.

Le Village respectera les ambitions partagées par Paris 2024 et la SOLIDEO en termes d'excellence environnementale, afin de concevoir et livrer un quartier de ville tel qu'on le conçoit en 2050 :

- Contribuer à protéger et développer la biodiversité (construction de toitures permettant d'accueillir insectes et oiseaux, ou encore de clôtures perméables favorisant le passage de la petite faune...).

-Maîtriser le budget carbone pour contribuer à l'objectif du plan climat de respecter la trajectoire de la neutralité carbone de 2050, en utilisant des matériaux biosourcés tels que le bois.

-Adapter la ville au climat de 2050 avec des aménagements prenant en compte et atténuant les effets du changement climatique (revêtements de sol, présence de végétaux et d'eau dans les espaces publics...).

Le village olympique en chiffres

- 2 200 logements familiaux
- 900 logements spécifiques (étudiants et personnes âgées)
- 1 hôtel
- 117 000 m² d'activités, de bureaux, de services
- 3200m² de commerces de proximité
- 5.5 hectares d'espaces verts
- 1 nouveau gymnase et 2 gymnases réhabilités (Ile des Vannes et Pablo Neruda).
- 2 groupes scolaires
- 2 crèches
- Un lycée reconstruit
- Une caserne de pompiers fluviale et terrestre
- 1 pôle de loisirs nautiques
- 4 000 m² de commerces
- 1 cité des arts
- 1 centrale de mobilité

<https://plainecommune.fr/paris2024/lheritage-des-jeux-pour-le-territoire/>

Document 5 : Communiqué du Collectif Vigilance Paris 2024, <https://vigilancejo93.com/nos-communiques/>

Le comité de vigilance JO 2024 à Saint-Denis réunit des associations et des collectifs de citoyens. Son but : collecter et diffuser des informations relatives à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Saint-Denis et dans le 93.

« Avec des logements vendus environ 7000 euros le m², le futur village risque d'accélérer la gentrification de ces communes, malgré un pourcentage de logements sociaux compris entre 25% et 40%. « Le village olympique ne répond pas aux besoins des habitants de Saint-Denis » juge l'architecte et urbaniste Marianna Kontos, membre du collectif Vigilance Paris 2024. [...] Le collectif regrette les contradictions entre les objectifs environnementaux et certains aménagements, comme les 10 voies de circulation qui vont cerner le lycée Anatole France à Saint-Denis sans grand soucis de l'air respiré par ses 7000 élèves ».

